

Des bactéries détectées dans du tilapia



Des analyses de laboratoire sur du tilapia d'élevage en Zambie ont révélé la présence de plusieurs bactéries résistantes aux antibiotiques dans du tilapia destinés à la vente. Ces poissons infectés qui semblaient en bonne santé rappellent le risque auxquels peuvent être exposés les fermes piscicoles.

COLLABORATION

La Guinée et la FAO accélèrent le financement de l'économie bleue



CÔTE D'IVOIRE

Lancement d'une campagne de recensement des éleveurs et du cheptel



Une campagne de recensement des éleveurs de la région du Tchologo et de leur cheptel a été lancée, lors de l'inauguration du barrage agropastoral de Torla, dans la commune de Ouangolodougou.

ÉLEVAGE *d'Afrique* **INFO**

Pour l'Élevage, la Pêche et les Chaînes de valeur

N°102 du Mardi 1^{er} au Lundi 07 Septembre 2026 - Prix: 300 Fcfa **Hebdomadaire**

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des pays africains, dont la Côte d'Ivoire, menacés par la pêche de fond



La sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Côte d'Ivoire et d'autres pays de l'Afrique de l'ouest est menacée par le chalutage de fond étranger, selon une étude récente.

ALIMENTATION DU BÉTAIL

Le Burkina Faso subventionne 30 000 tonnes de céréales

Le Gouvernement burkinabé renforce son soutien aux fabricants d'aliments pour animaux afin de réduire le coût des provendes et d'améliorer l'accès des éleveurs à une alimentation de qualité.



Le Ministre délégué burkinabé auprès du Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques, chargé des Ressources animales, Dr Amadou Dicko, a présidé, le jeudi 27 août 2026 à Bobo-Dioulasso, dans la région du Guiriko, la cérémonie officielle de lancement de l'opération « Soutien aux provendiers en stocks de céréales à prix subventionnés » pour l'intensification de l'élevage, selon une note émanant de ce département ministériel. L'alimentation du cheptel demeure l'un des principaux leviers de l'amélioration des performances de l'élevage. Pourtant, les éleveurs restent

confrontés à une difficulté majeure : la disponibilité d'aliments de qualité, en quantité suffisante et à un coût accessible. Cette contrainte s'explique notamment par le prix élevé des matières premières, en particulier les céréales utilisées dans la fabrication des aliments pour animaux. Face

à cette situation, le Gouvernement burkinabé agit sur l'une des principales causes du renchérissement des aliments : le coût de la matière première, indique la note. Dans le cadre de l'« Offensive agropastorale, hydraulique et halieutique 2026-2028 », le Ministère de l'Agriculture, de

l'Eau, des Ressources animales et halieutiques met en place un appui spécifique au secteur privé intervenant dans la fabrication d'aliments pour le bétail et la volaille. L'objectif est clair : rendre les céréales disponibles à un prix réduit pour permettre aux provendiers de produire des

aliments de qualité à moindre coût, puis répercuter cet avantage au bénéfice des éleveurs.

À travers cette opération, le Ministère met à la disposition des fabricants d'aliments pour animaux des céréales issues de la collecte bord champ de la SONAGESS, avec une subvention pouvant atteindre 50 %. Ces céréales sont exclusivement destinées à la fabrication d'aliments pour le bétail, y compris la volaille. Pour cette première phase, 15 000 tonnes de céréales sont mobilisées au profit des fabricants d'aliments pour animaux. Cet appui a vocation à être renforcé dans les prochaines phases pour atteindre 30 000 tonnes, afin d'accroître durablement l'offre de matières premières à prix accessible sur l'ensemble du territoire national, précise la note.

Par
Sandrine KOUADJO

NIGER

La soudure pastorale fragilise les troupeaux

Au Niger, le retour progressif des pluies ne suffit pas encore à soulager les troupeaux. Le dernier bulletin de surveillance pastorale d'Action contre la Faim, publié le 18 août 2026, fait état d'une forte pression alimentaire, hydrique et sanitaire entre juin et juillet, selon Africavet.



Des troupeaux toujours affaiblis

Le suivi, réalisé sur 37 sites sentinelles répartis dans sept régions, montre que 56 % des sites disposent de pâturages insuffisants ou quasiment inexistant. Malgré une biomasse globalement supérieure à la moyenne observée depuis 1999, la repousse reste inégale. Des déficits persistent notamment dans certaines zones de Tahoua, Diffa, Zinder et Dosso. L'accès à l'eau s'améliore avec les pluies. Il reste toutefois moyen dans 53 % des sites et insuffisant dans 16 %. Les puits assurent encore plus de la moitié de l'abreuvement du bétail, tandis que les mares commencent progressivement à prendre le relais.

L'état corporel des animaux traduit cette situation difficile. Chez les petits ruminants, seuls 3,12 % des sites signalent un bon état, contre 15 % lors de la période précédente. Dans 90 % des sites, l'état des moutons et des chèvres est jugé passable. Chez les gros ruminants, seulement 3 % des sites signalent un

bon état, tandis que plus de 78 % les jugent passables. Cette faiblesse réduit la production de lait, la prise de poids, les capacités de reproduction et la résistance aux maladies. La situation sanitaire inquiète également. Des suspicions de maladies ont été signalées dans 87,5 % des sites, contre 76 % précédemment. La clavelée, la pasteurellose, le charbon bactérien, la peste des petits rumi-

nants, les dermatoses, la piroplasmose et la rage figurent parmi les affections évoquées. Près de 28 % des relais ont aussi rapporté des mortalités animales, contre 15 % lors de la période précédente.

Une pression économique persistante

Le prix moyen de l'aliment pour bétail a augmenté de 33 % sur

un an, tandis que celui du mil a progressé de 10 %. Le pouvoir d'achat des éleveurs reste toutefois meilleur qu'en 2025, la vente d'un caprin permet désormais d'acheter en moyenne 126 kg de mil, contre seulement 73 kg l'année précédente. Les appuis humanitaires et pastoraux se poursuivent, mais concernent moins de sites, 43,75 % entre juin et juillet, contre 66 % précédemment. Ils comprennent notamment la vente de céréales et d'aliments à prix modéré, la vaccination et la distribution de kits caprins. Le bulletin recommande de renforcer la surveillance sanitaire, les services vétérinaires, la vaccination et le déparasitage, mais aussi de renouveler les stocks d'aliments et de prévenir les conflits liés à l'accès aux ressources. Le retour des pluies devrait améliorer progressivement les conditions pastorales. Pour des troupeaux déjà fragilisés, la reprise reste toutefois lente et dépendra autant de l'évolution des pâturages que de l'accès aux soins et aux appuis.

Par S. KOUADJO

MAROC

La province de Settât renforce son cheptel bovin laitier

La province de Settât poursuit ses efforts pour renforcer et renouveler son cheptel bovin laitier. À travers une nouvelle opération portée par la Direction provinciale de l'agriculture (DPA), les autorités misent notamment sur l'amélioration génétique des animaux afin d'accroître durablement les performances des élevages et la production laitière.

Dans la région de Casa-blanc-Settât, l'élevage constitue une importante source de revenus pour les agriculteurs et contribue à l'approvisionnement des marchés en produits d'origine animale. Face aux enjeux liés au renouvellement du cheptel, l'accent est désormais mis sur la reconstitution des effectifs, mais également sur l'amélioration de la qualité génétique et zootechnique des animaux. C'est dans ce cadre que la DPA de Settât prévoit l'acquisition de 2 150 doses de semences sexées femelles destinées aux bovins laitiers. L'opération, inscrite dans le cadre du Projet solidaire centré sur l'élevage (PSCE), concerne les cercles de Ben Ahmed Nord et Sud, relevant de la zone d'action de la DPA de Settât. Le marché porte sur deux



catégories de semences : 1 500 paillettes de type 1 et 650 paillettes de type 2. Les doses devront provenir exclusivement de taureaux de race pure « Prim'Holstein Pie Noire » pour le premier type et « Montbéliarde » pour le second. Les géniteurs devront être inscrits au Livre généalogique officiel de leur race, disposer d'un pedigree reconnu et appartenir à un schéma d'amélioration génétique. Ils devront également présenter des performances favorables en matière de pro-

duction laitière, de taux butyreux et protéique, de fertilité, de facilité de vêlage et de longévité fonctionnelle. Des critères liés à la morphologie mammaire et aux aplombs sont également prévus. Une attention particulière sera accordée au caractère sexé des semences. Le taux de sexage femelle devra atteindre au moins 90 %. Après décongélation, les doses devront par ailleurs répondre à plusieurs critères biologiques, notamment une motilité progressive minimale de 25 % et

une vigueur d'au moins 3 sur une échelle de 0 à 5. Des exigences sont également fixées concernant les anomalies morphologiques ainsi que l'intégrité membranaire et acrosomiale. La qualité sanitaire et la traçabilité des semences constituent également des conditions essentielles. Chaque lot devra être accompagné de certificats d'origine et sanitaires, de résultats d'analyses de laboratoire, de fiches techniques ainsi que de documents attestant les caractéristiques génétiques et le taux

de sexage. Les informations relatives à la récolte, au taureau donneur, au centre de Collecte et au numéro de lot devront être clairement renseignées sur les paillettes et les documents associés. En raison de leur nature biologique, les semences devront être conservées et transportées dans des conteneurs d'azote liquide, à une température de -196 °C. Un conteneur supplémentaire devra accompagner les doses afin de garantir le maintien des conditions de conservation pendant le transport. Le fournisseur sera également tenu de documenter la température, le niveau d'azote et la durée du transport. À la livraison, les lots feront l'objet d'un contrôle qualitatif et documentaire assuré par une commission technique. Celle-ci vérifiera notamment les certificats sanitaires et génétiques, les éléments de traçabilité et de sexage, ainsi que le respect des conditions de transport et de stockage. Selon aujourd'hui.ma, à travers cette opération, la province de Settât entend ainsi contribuer à la reconstitution de son cheptel bovin laitier tout en misant sur la génétique animale pour améliorer la productivité et renforcer durablement les capacités des exploitations.

Par Amy SANGARE

VIANDES ROUGES

Les exportateurs américains renforcent leur présence au Nigeria

Le marché nigérian s'ouvre davantage aux exportateurs américains de viande rouge. Dans un communiqué publié le 21 août 2026 sur son site, la Fédération des exportateurs de viande des États-Unis (USMEF) a annoncé l'élargissement de l'accès au Nigeria pour une gamme importante de produits à base de bœuf et de porc, à l'exception de certaines catégories. Désormais, plusieurs morceaux de bœuf peuvent être exportés vers le pays, tout comme différentes découpes de porc, à l'exception notamment des jambons avec os. Cette évolution marque un changement



important dans les conditions d'accès au marché nigérian. Jusqu'à présent, le Nigeria limitait fortement les importations de viande rouge américaine fraîche ou congelée. Seule une gamme restreinte de produits transformés était autorisée à entrer sur son

territoire. Cette nouvelle ouverture élargit ainsi les possibilités d'accès des exportateurs américains au marché nigérian et pourrait favoriser le développement des échanges de viande rouge entre les deux pays, rapporté par agenceecofin.

Par A. SANGARE

CÔTE D'IVOIRE

Le Ministre Sidi Touré accorde une audience au directeur pays du FIDA

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) de Côte d'Ivoire, Sidi Tiémoko Touré, a accordé une audience au directeur pays du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Hermann Messan, lundi 24 août 2026, à Abidjan. L'évaluation de l'état d'avancement du Projet d'Émergence de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire - Économie Bleue était au cœur de cette rencontre, où les deux parties se sont mutuellement félicitées des progrès accomplis et se sont dites satisfaites de la dynamique engagée dans la mise en œuvre du projet. Ce programme stratégique vise à promouvoir le secteur aquacole, à renforcer les chaînes de valeur et à contribuer durablement à la sécurité alimentaire du pays.

Source : MIRAH



INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des pays africains, dont la Côte d'Ivoire, menacés par la pêche de fond

La sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Côte d'Ivoire et d'autres pays de l'Afrique de l'ouest est menacée par le chalutage de fond étranger, selon une étude récente.

Les scientifiques expliquent que le chalutage de fond ou pêche de fond étranger aggrave l'insécurité alimentaire de plusieurs pays africains dont la Côte d'Ivoire, selon une étude menée par des scientifiques d'Océana, une organisation internationale de protection des océans. Selon allafrica.com qui a publié cette information le 25 août 2026, l'étude précise également que si davantage de poissons étaient pêchés pour la consommation locale plutôt que d'être exportés, les populations de Guinée-Bissau, de Guinée, de Gambie, de Sierra Leone et de Côte d'Ivoire pourraient bénéficier d'améliorations considérables en matière d'accès aux nutriments essentiels. Les navires de pêche étrangers fréquentent souvent les eaux des pays les plus dépendants de l'océan pour leur alimentation. Nombre d'entre eux pratiquent le chalutage de fond, une technique destructrice qui consiste à traîner de lourds fi-



lets sur les fonds marins et à causer d'importants dégâts, selon les chercheurs. L'étude a révélé que la nutrition pourrait s'améliorer dans les pays de l'Afrique de l'Ouest dont la Côte d'Ivoire, si le poisson restait local. C'est l'apport nutritionnel de près de 10,6 millions de personnes dans 35 pays, notamment en Afrique de l'Ouest, qui pourrait être ainsi amélioré.

« Les décideurs politiques devraient veiller... »

« Ces flottes industrielles créent un déséquilibre mondial des nutriments en transférant des poissons sauvages de zones souffrant d'insécurité alimentaire vers des pays où l'alimentation est déjà plus sûre. Conserver ces prises sur les marchés locaux pour la consommation intérieure pourrait améliorer sensiblement l'ac-

cès aux nutriments pour les populations côtières qui en ont le plus besoin », indique le communiqué de presse. A en croire le Dr David Costalago, auteur principal de l'étude et scientifique marin senior chez Oceana, ces chiffres cachent de véritables communautés. Dans de nombreux pays côtiers, notamment en Afrique de l'Ouest, le poisson est l'une des sources les plus accessibles de nutriments essentiels à la santé et au bien-être des

populations ». « Par exemple, en Guinée-Bissau, la quasi-totalité de la population (99,9 %) souffre d'une carence en calcium et pourrait atteindre un apport suffisant en ce nutriment si elle consommait les prises conservées », précise-t-il. Le communiqué précise que des millions de personnes pourraient bénéficier d'un accès plus équitable aux ressources alimentaires aquatiques. Les gouvernements peuvent intégrer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la gestion des pêches et les accords d'accès, améliorer la transparence des activités de pêche étrangères et privilégier les politiques qui garantissent aux communautés locales l'accès à des poissons issus d'une pêche durable dans leurs propres eaux. « Les décideurs politiques devraient veiller à ce que les accords d'accès aux ressources halieutiques et les décisions de gestion prennent explicitement en compte la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au même titre que les objectifs économiques et environnementaux. Cela permettrait de mieux faire bénéficier les populations qui en ont le plus besoin des ressources océaniques », a indiqué M. Costalago.

Par Mireille YAPO

CÔTE D'IVOIRE

Lancement d'une campagne de recensement des éleveurs et du cheptel

Une campagne de recensement des éleveurs de la région du Tchologo et de leur cheptel a été lancée, lors de l'inauguration du barrage agropastoral de Torla, dans la commune de Ouangolodougou.

C'était lundi 24 août 2026, en présence du Directeur de cabinet du Ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Assoumany Gouroumanan. Mise en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), sous la conduite du Ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), cette opération vise à améliorer la connaissance du cheptel et de la mobilité pastorale dans la région, notamment dans les zones frontalières. Financée par le

Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), la campagne prévoit la collecte de données auprès des communautés pastorales afin de mieux connaître les effectifs du cheptel, les mouvements des éleveurs et leurs besoins en infrastructures et services. Elle entend également contribuer à la prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et à la transhumance, ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale entre les communautés

pastorales et celles qui les accueillent. « Mieux connaître la mobilité pastorale et le cheptel présent sur le territoire, c'est se donner les moyens d'une planification plus efficace, d'une meilleure traçabilité du bétail et d'une transhumance mieux organisée et plus sûre », a déclaré le chef de mission de l'OIM en Côte d'Ivoire, David Preux. Selon lui, les données recueillies permettront de mieux comprendre les dynamiques et les mouvements des éleveurs et de leur cheptel,



afin d'orienter les investissements vers des infrastructures adaptées aux besoins des éleveurs et des communautés d'accueil. La campagne comprend également un volet de sensibilisation des éleveurs sur la réglementation en vigueur en matière de pastoralisme et de transhumance.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des pasteurs 2026 et constitue une étape préparatoire à la Journée ivoirienne du pastoralisme, prévue en novembre 2026.

Par Sandrine KOUADJO
et AIP

BURKINA FASO

500 aviculteurs ciblés par l'opération
« Zéro poulailler vide »

Le gouvernement burkinabè a lancé récemment, l'opération « Zéro poulailler vide », une initiative destinée à relancer les activités de 500 aviculteurs disposant déjà d'infrastructures adaptées.



Le dispositif prévoit la mise à leur disposition de kits d'élevage afin d'accroître la production avicole nationale. Portée par le ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'Offensive agro-pastorale, hydraulique et halieutique 2026-2028. Elle vise notamment à renforcer l'offre de produits aviaires sur le marché national et à répondre à la demande croissante des populations. Pour le directeur général des Productions animales, Emilien Ulrich Emmanuel Yisso Bakoné qui

s'exprimait le vendredi 21 août 2026, l'initiative doit permettre de valoriser les infrastructures avicoles existantes et de contribuer à la disponibilité des produits issus de l'élevage de volailles. Il a, à cette occasion, salué l'implication des services techniques et des différents acteurs mobilisés pour la mise en œuvre

du programme. Deux types de kits seront proposés aux bénéficiaires selon le mode d'élevage. Pour l'élevage moderne, le kit, estimé à 2,14 millions de FCFA, comprend 1 000 poussins de race ou de souche locale améliorée, 3 350 kg d'aliments pour la phase d'élevage, ainsi que des produits vétérinaires et un ac-

compagnement sanitaire. Selon lefaso.net, Le kit destiné à l'élevage traditionnel est évalué à 1,335 million de FCFA. Il est constitué de 100 volailles adultes, dont 10 coqs et 90 poules, ainsi que de 2 000 kg d'aliments destinés à couvrir six mois d'élevage. La sélection des bénéficiaires se fera suivant un processus en

plusieurs étapes. Les promoteurs devront d'abord s'inscrire sur une plateforme en ligne, dont le lien sera communiqué par les canaux officiels du ministère. Les dossiers feront ensuite l'objet d'une présélection, suivie de visites d'inspection sur les sites retenus. Ces contrôles permettront de vérifier les informations fournies par les candidats ainsi que l'existence et la conformité des infrastructures, du matériel et des équipements nécessaires à l'élevage. Après leur sélection, les bénéficiaires bénéficieront d'un accompagnement assuré par les services techniques du ministère. À travers « Zéro poulailler vide », les autorités burkinabè entendent ainsi remettre en activité des infrastructures existantes, accroître la production avicole et renforcer la souveraineté alimentaire du pays.

Par Amy SANGARE

COLLABORATION

La Guinée et la FAO accélèrent la préparation
du financement de l'économie bleue

La Ministre guinéenne de la Pêche et de l'Économie maritime (MPEM), Fatima Camara, a reçu en audience, mercredi 26 août 2026, une délégation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La délégation de la FAO Guinée était allée présenter l'évolution des travaux engagés dans le cadre du projet de préparation des activités de financement de l'économie bleue, selon une note du Département ministériel. Financée par la Banque africaine de développement (BAD) et mise en œuvre par la FAO en collaboration avec l'Agence guinéenne pour la promotion des investissements privés, cette initiative

visait à doter la Guinée d'outils stratégiques permettant de mieux structurer, valoriser et financer son potentiel lié à l'économie bleue. Cette rencontre a permis de passer en revue les premières conclusions issues des missions de terrain et des travaux de collecte d'informations réalisés par les experts nationaux et internationaux mobilisés sur le projet. Les discussions ont notamment porté sur l'élaboration du cadre stratégique de l'économie bleue, le renforcement du dispositif juridique et institutionnel, la définition d'une stratégie d'investissement ainsi que l'identification de programmes et projets prioritaires. La Ministre a appelé à la production de documents solides, opérationnels et pleinement adaptés aux réalités natio-



nales. Elle a particulièrement insisté sur la nécessité d'orienter les travaux vers des résultats capables de stimuler les investissements, de créer davantage de valeur et d'emplois et de soutenir durablement les différentes filières de l'économie maritime.

Elle a également invité les parties prenantes à maintenir un rythme soutenu afin de respecter l'échéance de finalisation prévue en décembre 2026. Le MPEM et la FAO ont convenu de poursuivre une coordination étroite avec l'ensemble des structures na-

tionales concernées afin de transformer les conclusions de ce projet en instruments concrets au service d'une économie bleue durable, inclusive et créatrice d'opportunités pour la Guinée.

Source : MPEM

ZAMBIE / AQUACULTURE

Des bactéries, résistantes à plusieurs médicaments, détectées dans du tilapia

Des analyses de laboratoire sur du tilapia d'élevage en Zambie ont révélé la présence de plusieurs bactéries résistantes aux antibiotiques dans du tilapia destinés à la vente. Ces poissons infectés qui semblaient en bonne santé rappellent le risque auxquels peuvent être exposés les fermes piscicoles.

Le Journal of Interventional Epidemiology and Public Health a examiné 118 tilapias du Nil recueillis dans 11 fermes. Les poissons venaient de Kafue et Siavonga, deux zones importantes de production aquacole en Zambie. La recherche a impliqué plusieurs institutions, dont l'Université de Zambie, le Département des services vétérinaires, le Département de la pêche, l'Institut central de recherche vétérinaire et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Poissons apparemment en bonne santé

Les tilapias ont été collectés dans des utilisant des étangs et des cages. L'aquaculture en étang est plus courante à Kafue, tandis que la production à Siavonga, sur le lac Kariba, se fait principalement dans des cages installées en eau libre. Ces systèmes de production ne sont pas exposés exactement aux mêmes risques. Dans un étang, les éleveurs peuvent mieux contrôler l'eau, l'alimentation et le mouvement des poissons. L'élevage en cage profite de la circu-



lation naturelle de l'eau, mais reste plus exposé à la pollution, aux fluctuations environnementales et aux agents pathogènes qui se déplacent dans l'écosystème plus large du lac.

Les analyses en laboratoire ont détecté plusieurs groupes de bactéries. Les espèces présumées de Vibrio étaient les plus fréquemment identifiées, présentes chez 47,5 % des poissons. Elles étaient suivies par Lactococcus garvieae à 37,3 %, les espèces présumées de Salmonella à 35,6 % et Escherichia coli à 15,3 %.

Ces résultats ne signifient pas que tous les poissons étaient malades ou dangereux pour les consommateurs. Les animaux sélectionnés ne montraient aucun signe visible de maladie. Les identifications bactériennes étaient également présumées car elles étaient principalement basées sur des cultures et des tests biochimiques. Des analyses moléculaires seraient nécessaires pour confirmer l'espèce exacte et caractériser plus

précisément leurs gènes de résistance.

Une résistance qui mérite de l'attention

Le constat le plus préoccupant concernait la résistance aux antimicrobiens. Tous les isolats présumés d'E. coli étaient résistants à l'ampicilline. Les isolats présumés de Lactococcus garvieae obtenus dans les systèmes en cage étaient résistants à tous les antibiotiques testés. Des niveaux élevés de résistance ont également été observés chez certains isolats de Vibrio. Pour les pisciculteurs, la résistance aux antimicrobiens peut devenir un vrai problème lorsqu'une flambée de maladie bactérienne se produit. Un traitement qui normalement devrait fonctionner peut devenir inefficace, laissant l'infection se propager davantage, augmenter la mortalité et réduire les revenus de la ferme. C'est pourquoi prévenir les maladies est généralement plus efficace que d'attendre que

le traitement devienne nécessaire. Une bonne gestion de la qualité de l'eau, des densités de peuplement appropriées, des alevins sains et une manipulation soignée peuvent tous aider à réduire le stress et à limiter les conditions dans lesquelles les infections se développent.

Très peu de résidus dans la chair du poisson

L'étude a néanmoins produit une constatation rassurante. Parmi les 118 poissons examinés, un seul contenait des résidus détectables de pénicilline G. Aucun résidu des autres antibiotiques étudiés n'a été détecté chez les poissons élevés en étangs ou dans la grande majorité des échantillons issus de cages. La présence de bactéries résistantes ne prouve donc pas que les éleveurs administrent directement ou de manière excessive des antibiotiques à leurs poissons. La contamination peut également provenir de l'environne-

ment environnant. Le fumier de volaille utilisé pour fertiliser certains étangs, le ruissellement des élevages, les eaux usées non traitées, l'alimentation contaminée et les activités agricoles en amont peuvent introduire des bactéries résistantes dans les environnements aquatiques. Dans les systèmes en cages, l'eau relie les fermes individuelles à tout l'écosystème. La pollution provenant d'ailleurs peut finir par atteindre les poissons élevés.

Augmenter la production tout en protégeant la santé

Les chercheurs recommandent une surveillance renforcée des bactéries résistantes et des résidus d'antimicrobiens, un suivi régulier de la qualité de l'eau et une meilleure biosécurité dans les fermes. Les vaccins, les probiotiques et de meilleures pratiques d'élevage pourraient aussi aider à prévenir les maladies et réduire le recours aux antibiotiques. Pour la Zambie, l'objectif n'est pas de freiner le développement de l'aquaculture. Il est de s'assurer que l'industrie se développe sans compromettre la santé des poissons, les moyens de subsistance des agriculteurs, l'environnement ou la sécurité des consommateurs. Voici le sens pratique de l'approche One Health : dans une ferme aquacole, la santé des poissons est étroitement liée à la qualité de l'eau, au bétail et aux activités agricoles environnantes, à la sécurité alimentaire et à la santé de la communauté en général.

Sandrine KOUADJO et
Africavet

GHANA

Le Ministère rencontre des acteurs de la filière avicole

Le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (MoFA) du Ghana a récemment eu des consultations avec des acteurs de la filière avicole, selon une note de ce Département Ministériel.

Cette initiative avait pour objectif d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative Nkoko Nketenkete et de définir la prochaine phase de sa mise en œuvre. Le projet national d'élevage de poulets de chair (Nkoko nketenkete) permet aux popula-



tions d'accéder à de réelles opportunités de revenus tout au long de la chaîne de valeur de la volaille. De manière concrète, il vise à rendre l'élevage de volailles accessible à tous les Ghanéens, dans les foyers, les écoles et les communautés du pays. Cette réunion, qui s'est tenue le 18 août a rassemblé des représentants du MoFA, du Secrétariat de Feed Ghana, des bureaux agricoles régionaux et de district, de l'Association nationale des éleveurs de volailles et d'autres acteurs de la chaîne de valeur avicole. Les discussions ont porté sur le renforcement de la production avicole locale, l'amélioration

de l'accès aux marchés, la réduction des coûts de production et la résolution des difficultés de mise en œuvre. Les acteurs ont également partagé des témoignages positifs de bénéficiaires et proposé des mesures pour rendre l'initiative plus efficace et durable à mesure qu'elle s'étend à l'échelle nationale. Les recommandations issues de cette consultation orienteront la conception et la mise en œuvre de la prochaine phase de l'initiative, réaffirmant ainsi l'engagement du MoFA à bâtir une filière avicole plus forte, compétitive et durable.

Par MYNA

BELGIQUE

Un élevage avicole fermé après une contamination d'œufs à la salmonelle

Un élevage avicole belge a été temporairement fermé après la détection de salmonelles dans des œufs issus de son exploitation. Cette contamination a déjà entraîné 308 cas de salmonellose parmi les consommateurs, selon l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca). Les autorités sanitaires belges ont procédé au retrait et au rappel des œufs concernés afin d'éviter de nouvelles contaminations. L'exploitation à l'origine des produits contaminés fait également l'objet de mesures sanitaires, avec une fermeture temporaire. L'alerte ne se limite



toutefois pas à la Belgique. Les œufs concernés ayant été commercialisés dans plusieurs marchés européens, l'Afsca a transmis une notification au système européen d'alerte

rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (Rasff). À ce stade, la Belgique et le Luxembourg sont les deux pays ayant procédé à des rappels, les produits concernés ayant été distribués sur leurs marchés. Les autorités restent toutefois attentives à une éventuelle présence de ces œufs dans d'autres pays européens. En France, les autorités sanitaires ont été informées de la situation par leurs homologues belges. La Direction générale de l'alimentation (DGAL) s'assure notamment que l'alerte est bien relayée auprès des professionnels français susceptibles d'avoir eu des échanges commerciaux avec l'élevage belge concerné. Aucune intoxication alimentaire collective liée à cette contamination n'a été signalée en France à ce stade, d'après leparisien.fr.

Par Amy. SANGARE

FRANCE

La filière des chevreaux légers fragilisée par la hausse des coûts

La filière de l'engraissement des chevreaux légers traverse une période particulièrement compliquée. Entre la fermeture de deux abattoirs, l'augmentation des charges et une activité devenue plus saisonnière, les professionnels du secteur font face à de nombreuses incertitudes. « 2026 est une année difficile », confie Carole Ferchal, engraisseuse indépendante installée au sud de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, depuis 1999. Son entreprise, Les Cabris des Causses, emploie cinq salariés et collecte des chevreaux âgés d'environ huit jours, pesant entre 4 et 5 kg, auprès d'une centaine d'élevages. Chaque année, entre 12 000 et 14 000 chevreaux sont ainsi engraisés dans les cinq sites exploités par l'entreprise. Une activité aujourd'hui confrontée à une hausse importante des coûts, tandis que les débouchés se réduisent. La fermeture de deux



abattoirs constitue notamment un coup dur pour la filière. Elle complique l'organisation de la collecte et de l'abattage et pèse davantage sur les entreprises spécialisées dans l'engraissement. À ces difficultés s'ajoute le caractère de plus en

plus saisonnier de l'activité, qui rend la gestion des charges et de la main-d'œuvre plus complexe. Pour Carole Ferchal, ces contraintes cumulées soulèvent désormais des interrogations sur la poursuite de son activité. La filière se retrouve

ainsi à un tournant, avec des professionnels qui cherchent des solutions pour maintenir leur activité et préserver les débouchés des élevages caprins, rapporté par lafranceagricole.fr.

Par Aristide KOFFI

ÉLEVAGE
d'Afrique INFO

SOCIÉTÉ EDITRICE:

MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:

Abidjan Cocody Angré 7è
Tranche ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR

DE PUBLICATION:

Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43
+225 01 01 04 50 00

DIRECTEUR

DES RÉDACTIONS:

OUATTARA Dit Vali
+225 07 07 20 44 47

RÉDACTEUR EN CHEF:

André SELFOUR
+225 07 77 00 77 16

SERVICE COMMERCIAL:

+225 01 52 83 72 72

MAQUETTISTE:

Consty HENNEKA
hennekaco@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE:

N° 021 du 1er août 2024

TIRAGE: 1500 exemplaires

IMPRESSION:
HOODA GRAPHICS

Pour joindre *Élevage d'Afrique* appelez aux numéros suivants:

ÉLEVAGE
d'Afrique INFO

(+ 225) 27 22 23 87 66 - (+ 225) 07 07 87 98 43
(+ 225) 05 06 91 97 36 - (+ 225) 01 52 83 72 72



MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques

EN CETTE SAISON DES PLÜIES LA PPA N'EST PAS LOIN

La Peste Porcine Africaine (PPA)
est une **maladie virale** très contagieuse
et **mortelle** chez les porcs.

Elle n'affecte pas l'homme, mais peut détruire
entièrement un élevage et entraîner de
lourdes pertes économiques.



POURQUOI LA SAISON DES PLÜIES ACCROÎT LE RISQUE DE PPA ?

Les eaux de pluie
peuvent transporter le
virus ainsi que des
matières contaminées.

Les porcs sont
regroupés dans des
espaces réduits,
ce qui augmente
les contacts.

La boue souille
les bottes, véhicules
et matériels et peut
diffuser le virus.

L'humidité rend le
nettoyage et la
désinfection plus
difficiles si les mesures
de biosécurité ne sont
pas rigoureuses.

Les inondations et les
mouvements d'animaux
accroissent les contacts
entre élevages.

ADOPTÉZ CES BONNES PRATIQUES POUR PROTÉGER VOS ÉLEVAGES

1. QUARANTAINE OBLIGATOIRE

Tout nouveau porc introduit dans un élevage
doit être isolé pendant une période de **21 à 30 jours**
avant d'être mélangé au reste du troupeau.



2. CONTRÔLEZ LES ENTRÉES

- Limitez l'accès de votre porcherie
aux seules personnes autorisées.
- Tenez un registre des visiteurs.



3. DÉSINFECTION RÉGULIÈRE

Désinfectez régulièrement les équipements,
les véhicules et tout matériel entrants
dans l'exploitation.



4. HYGIÈNE DES BÂTIMENTS

Nettoyez et désinfectez régulièrement
les bâtiments d'élevage.



5. ALIMENTATION SÉCURISÉE

- Ne consommez jamais la viande d'un animal
malade ou retrouvé mort de cause inconnue.
- Ne nourrissez pas les porcs avec des déchets
alimentaires contenant de la viande, des déchets
d'abattoirs ou de charcuterie, ni avec les eaux
de lavage de poisson.



6. NE JAMAIS ABATTRE NI CONSOMMER

tout animal malade ou
mort de cause inconnue.



SOYEZ ATTENTIF AUX SIGNES DE LA PPA

- Forte fièvre
- Perte d'appétit
- Rougeurs/bleuâtres sur la peau
- Difficulté à respirer
- Avortements
- Mortalité soudaine

**SIGNEZ IMMÉDIATEMENT
TOUTE SUSPICION À VOTRE
SERVICE VÉTÉRINAIRE**

Agir pour notre
Souveraineté Alimentaire

Numéro vert
800 200 38

LA PRÉVENTION AUJOURD'HUI, C'EST LA SURVIE DE NOS ÉLEVAGES DEMAIN.